

«L'enquête sera longue»

Les causes exactes de l'accident d'hélicoptère qui, hier dans le secteur de la cabane Brunet, a coûté la vie au pilote Philippe Roy, ne sont pas clairement établies.

Les investigations menées par les deux agents du Bureau d'enquête pour les accidents d'avion (BEAA) afin de connaître les causes exactes du crash de l'engin de la compagnie Hélicoptère Service («Le Nouvelliste» d'hier) se sont poursuivies tout au long de la journée de mercredi dans le secteur de la cabane Brunet, sur le territoire de la commune de Bagnes. Porte-parole de la police cantonale, Jean-Marie Bornet a indiqué hier soir que les circonstances du drame qui a coûté la vie au pilote et directeur de la société Philippe Roy «ne sont pas encore clairement déterminées. Selon les experts, l'enquête sera longue. Il a cependant été établi qu'au moment d'entamer sa descente, l'appareil a tourné verticalement autour de son axe, précipitant sa chute. Les spécialistes du BEAA devront encore vérifier l'enregistreur de vol».

Jean-Marie Bornet a confirmé l'information diffusée la veille, selon laquelle le pilote, seul à bord, était en train de transporter du matériel de chantier au moyen d'une élingue et que c'est au moment d'amorcer sa descente que l'hélicoptère, un Ecureuil de type B3, s'est écrasé dans le torrent de Sery à



L'appareil s'est écrasé dans le lit du torrent de Sery à plus de 2000 mètres d'altitude.

plus de 2000 mètres d'altitude, à 1,5 kilomètre environ à vol d'oiseau de la cabane Brunet, selon la police. Contrairement aux informations publiées hier, l'appareil ne venait donc pas de ravitailler le refuge.

Mardi soir, plusieurs médecins-guides de la Maison du sauvetage FXB, des agents de la police cantonale et une dizaine de pompiers de Bagnes sont intervenus sur les lieux du drame. Hier, les

enquêteurs du BEAA ont d'ailleurs salué l'esprit de collaboration manifesté par l'ensemble des sauveteurs.

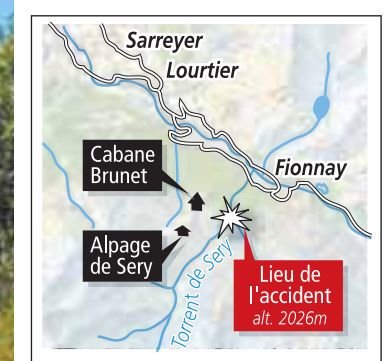
L'épave de l'appareil a été acheminée en plaine hier en fin de journée.

3000 heures de vol

Agé de 40 ans, marié et père de trois enfants dont l'aîné est âgé de 10 ans seulement, Philippe Roy était domicilié au Châble,

sur le territoire de la commune de Bagnes, depuis le début des années quatre-vingt. D'origine française, il était au bénéfice d'un passeport à croix blanche. Sur le plan professionnel, depuis 2000, il était pilote et directeur d'Hélicoptère Service, dont le siège est à Sion. Chef-pilote auprès de la même société, Roland Brunner avait noué de profonds liens d'amitié avec le défunt. Son témoignage: «Avec 3000 heures de vol environ à son actif, Philippe Roy était un pilote expérimenté. Sur le plan humain, Philippe était une personne droite, très juste, discrète. Et efficace sur le plan professionnel. D'origine française, il avait parfaitement réussi à s'intégrer en Valais et dans le val de Bagnes en particulier, où il était très apprécié. L'annonce de son décès a jeté la consternation dans la région».

Charles Méroz



police cantonale

Quand les fils parasitent

Les radioamateurs s'inquiètent de la possible prolifération de la technologie PLC, qui permet l'accès à l'internet par le réseau électrique. Elle causerait trop de perturbations des communications radio.

Parler de PLC sans parler des effets négatifs, c'est un peu comme parler de la cigarette sans évoquer les problèmes de santé qu'elle occasionne», résume Marc Torti, président des radioamateurs du Valais. Pour ces derniers, cette méthode d'accès à l'internet et de mise en place de réseaux informatiques privés cumule les inconvénients, dont celui d'être déjà une technologie «dépassée» et de transformer le réseau électrique en une gigantesque antenne.

Réseau pas prévu pour

«Dans une habitation, les câblages des prises électriques ne sont pas des lignes de transmission blindées conçues pour acheminer des signaux numériques en haute fréquence», explique Marc Torti. «Ces fils électriques rayonnent et fonctionnent alors comme de véritables antennes», prévient-il. Avec à la clef des perturbations et des effets possibles sur la santé. «Le canton a écarté la technologie sans fil Wi-Fi pour ses écoles pour cause d'inconnues liées à l'effet du rayonnement sur la santé des élèves. Mais la PLC en fait tout autant!»

Si les effets négatifs sur la santé n'ont pas encore été démontrés, un autre problème semble se confirmer. Ce qui fâche surtout les radioamateurs, ce sont les perturbations des ondes radiophoniques causées par le PLC, qui exploite le réseau électrique



Marc Torti, président des radioamateurs valaisans: «Les perturbations causées par la technologie PLC portent atteinte à la liberté d'expression.»

Vous avez dit radioamateur?

«Le service de radiocommunication d'amateur est un service technique expérimental de transmission terrestre et dans l'espace, d'instruction personnelle, d'aide en cas d'urgence ou de catastrophe», explique le président des radioamateurs valaisans, Marc Torti. «Le radioamateur est une personne qui a reçu l'autorisation

officielle de l'Office fédéral de la communication, pour communiquer par radio avec d'autres personnes, elles aussi légalement autorisées.»

Pour communiquer, les radioamateurs emploient généralement le langage parlé (téléphonie) ou utilisent le code morse (télégraphie). Mais, ils peuvent utiliser des moyens plus évolués tels que la télévision, les transmissions numé-

riques ou les satellites. Toujours à la recherche des procédés les plus modernes et les plus astucieux, certains radioamateurs communiquent entre eux en dirigeant leurs antennes vers la lune ou vers des essais de météorites qui, agissant comme un miroir, réfléchissent les ondes vers la terre. Plus d'infos sur le site du club valaisan des radioamateurs: www.hb9y.ch

Technologie récente

Relativement récente, la technologie des «courants porteurs en ligne» (CPL), ou Powerline communications (PLC) pour son appellation anglaise, exploite le réseau électrique pour transporter les flux informatiques. On distingue la PLC «outdoor», qui permet à un fournisseur d'électricité de proposer un accès à l'internet haut-débit par son réseau, de la PLC «indoor» ou domestique, aussi appelée HomePlug ou dLan audio. Avec un modem et de petits boîtiers à brancher sur une prise électrique, elle permet de créer un réseau informatique chez soi via les câbles électriques. Cette solution tente de concurrencer les réseaux câblés de type Ethernet ou les réseaux sans fil de type Wi-Fi (Wireless fidelity).

autour du point d'utilisation des modems PLC.»

D'autant plus inquiétant qu'en cas de catastrophe, les ondes courtes, utilisées par les services de secours, la Croix-Rouge, les militaires ou les radioamateurs, sont parfois le seul moyen de communication disponible. «Cette technologie porte donc atteinte à la liberté d'information. D'autre part, ces appareils sont très sensibles et peu fiables. Une lampe halogène sur la même ligne 200V, un émetteur radio proche peut faire tomber le système et vous devrez assumer ces dérangements. Et si vous perturbez

vos voisins, vous prenez le risque que les autorités vous interdisent l'exploitation de votre PLC», prévient Marc Torti.

Les radioamateurs valaisans, comme tous leurs collègues, s'inquiètent donc de la prolifération possible des appareils utilisant la technologie PLC. Que ce soit de la PLC «extérieure», comme la proposent les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) avec leur accès à l'internet par leur réseau, ou de la PLC «intérieure» que chacun peut installer chez soi pour quelques centaines de francs.

L'Ofcom confirme

Les soucis des radioamateurs sont d'ailleurs confirmés par l'Office fédéral des communications (Ofcom) qui a consacré une étude au cas des Entreprises électriques fribourgeoises. Pour l'Ofcom, l'augmentation du nombre de modems PLC à usage domestique «pourrait conduire à une dégradation sensible de la qualité de réception et provoquer une augmentation des plaintes concernant les perturbations radio de la part des différents services opérant en ondes courtes.» Aujourd'hui, le problème semble encore peu important, surtout en raison du faible nombre d'installations de ce genre. Mais il pourrait s'amplifier au fur et à mesure de la progression des modems PLC dans les foyers.

Joakim Faiss
<http://plc.radioamateur.ch>